

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

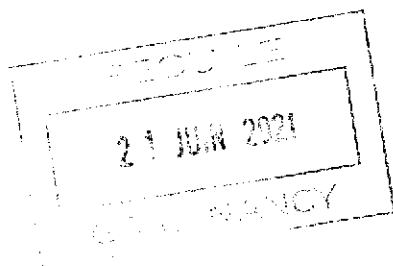
Numéro de gestion : 2015 B 00488 Numéro SIREN : 528 759 384 Nom ou dénomination : A.M.S.
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2021 sous le numéro de dépôt 5224



EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
FISCALITE • SOCIAL • CONSEIL

Sylvain ADAM
Christine JUNGLING
Claude SCHOUMAKER



GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANCY
Registre du Commerce

Rue du Général Fabvier
BP 30108
54003 – NANCY CEDEX

N/REF.PIL/JUR L-168-01-21

HERSERANGE, le 17 juin 2021

Concerne : Dépôt comptes au 31.12.2020
Sàrl « AMS »

Monsieur le Greffier,

Nous vous adressons par le présent courrier les documents suivant concernant les comptes de la société ci-dessus référencée :

- 1 exemplaire du bilan paraphé,
- 1 extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale contenant la résolution d'affectation du résultat,
- 1 chèque de 45,20 Euros pour frais de dépôt.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Siège Social :
103-105 rue de Paris
54440 HERSERANGE
Tél. 03 82 25 94 70
Fax 03 82 23 98 74

Ecotech – 3 rue Marconi
57070 METZ TECHNOPOLE
Tél. 03 87 63 48 49
Fax 03 87 56 14 12

2 rue de Metz
57800 FREYMING-MERLEBACH
Tél. 03 87 93 25 75
Fax 03 87 93 26 54

www.cpaec.com
email : cpaly@cpaec.com

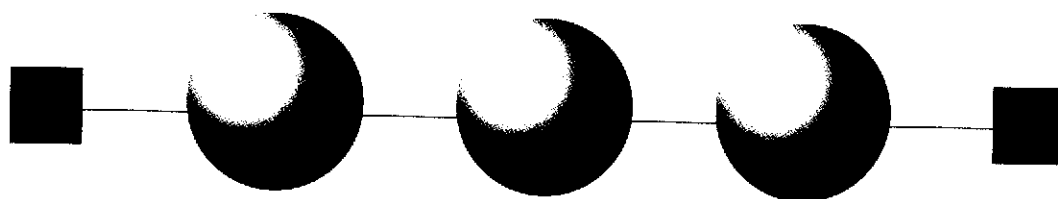
Le Service Juridique

Pierre LUTZ
Maître en Droit

Pour C.P.A. SAS

Sylvain ADAM
Expert-Comptable Diplômé.

CPA



EXPERTS COMPTABLES • COMMISSAIRES AUX COMPTES

103 -105, rue de Paris • 54440 HERSERANGE

SAS AMS

7 rue Béranger

54200 TOUL

*Synthèse des comptes de l'exercice clos
le 31 Décembre 2020*

*Synthèse
confirmée*

« 21/04/2021 »

Exemplaire destiné au Greffe du Tribunal de Commerce

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			30/06/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 533	1 533		505
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	15 999	5 000	10 999	
	Créances rattachées à des participations	6 910	6 910		
	Autres titres immobilisés	73 157		73 157	72 515
	Prêts	35 170		35 170	50 000
	Autres immobilisations financières	1 194		1 194	1 194
COMPTES DE REGULARISATION	TOTAL (II)	133 963	13 443	120 520	124 214
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	78 410		78 410	
	Autres créances	272 203		272 203	57 879
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	183 006		183 006	528 761
	Charges constatées d'avance	36		36	657
	TOTAL (III)	533 656		533 656	587 297
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	667 619	13 443	654 176	711 510

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

19 999

7/5

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

30/06/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	180 000	180 000
	RESERVES		
	Réserve légale	18 000	11 808
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	424 892	127 979
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(2 783)	369 104
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	620 109	688 892
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	7 109	16 249
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 901	3 805
	Dettes fiscales et sociales	22 057	602
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		1 963
	Total des dettes	34 067	22 619
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	654 176	711 510
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(2 782,96)	369 104,34
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	34 067	22 619
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

30/06/2019

		France	Exportation	18 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	101 892		101 892	26 241
	Montant net du chiffre d'affaires	101 892		101 892	26 241
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			1 279	21 131 12 094
Total des produits d'exploitation (1)				103 171	59 466
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			42 091	61 067
	Impôts, taxes et versements assimilés			874	604
	Salaires et traitements			60 837	50 767
	Charges sociales du personnel			9 920	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			505	361
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			16	
Total des charges d'exploitation (2)				114 243	112 799
RESULTAT D'EXPLOITATION				(11 072)	(53 333)

75

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

30/06/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		(11 072)	(53 333)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	642	60 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	1 073	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 955	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 177	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		7 848	60 000
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	153	63
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		153	63
RESULTAT FINANCIER		7 695	59 937
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(3 377)	6 604
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		640 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		13 135
Total des produits exceptionnels			653 135
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		290 635
Total des charges exceptionnelles			290 635
RESULTAT EXCEPTIONNEL			362 500
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(594)	
TOTAL DES PRODUITS		111 019	772 601
TOTAL DES CHARGES		113 802	403 497
RESULTAT DE L'EXERCICE		(2 783)	369 104

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Y
5

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **654 176 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **111 019 euros** et un total **charges** de **113 802 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-2 783 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2019** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **18 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

75

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Evènements à la clôture de l'exercice

L'épidémie de COVID-19 qui se répand actuellement dans le monde est un évènement d'une exceptionnelle gravité ayant des conséquences sanitaires, économiques et financières affectant les activités des entités françaises tenues d'établir des comptes annuels selon les normes comptables françaises.

En France, les mesures gouvernementales ont conduit à la fermeture de certaines entreprises et l'état d'urgence sanitaire est entré en vigueur le 24 mars 2020. Dans ce contexte, l'Autorité des Normes Comptables apporte les précisions qui suivent ;

1. L'épidémie du COVID-19 s'est déclarée en 2020

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié, le 30 janvier 2020, cette épidémie apparue en Chine, d'urgence de santé publique de portée internationale. Elle l'a classée, le 11 mars 2020, en pandémie mondiale. Dans les différents pays confrontés à cette épidémie, les pouvoirs publics ont pris au cours du premier trimestre 2020 des mesures sanitaires (confinements, interdiction de rassemblement, etc.) et économiques avec la fermeture de certaines activités. En France, ces mesures ont été adoptées en mars 2020 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire.

Considérant :

- L'article L 123-20 du code de commerce indiquant que pour l'établissement des comptes annuels, « il doit être tenu compte des passifs qui ont pris naissance au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, même s'ils sont connus entre la date de clôture et celle de l'établissement des comptes »
- L'absence de situation épidémique liée au COVID-19 au 31 décembre 2019 en France.

L'ANC considère que :

- L'épidémie de COVID-19 est un évènement qui n'a acquis une ampleur internationale qu'en 2020,
- Les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet évènement et de ses conséquences.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise le 31 décembre 2020, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

75

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	55,00	3 272,7273	180 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	55,00	3 272,7273	180 000,00

75

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2020
Total des Charges à payer		5 017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT NON PARV.</i>	4 740	4 740
Dettes fiscales et sociales <i>FORMATION A PAYER</i> <i>TAXE APPRENTISSAGE A PAYER</i>	124 153	277

75

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			36
Cotisations		36	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			36

--

75

A.M.S.

Société par actions simplifiée
Au capital de 180.000 Euros
Siège social : 7 rue Béranger- Lot N°1
54200-TOUL

RCS NANCY 528 759 384

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 MAI 2021**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31
décembre 2020**

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 2 782,96 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	2 782,96 euros
En totalité au compte « Autres Réserves »	-2 782,96 euros
Qui s'élève ainsi à +422 108,78 euros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

- au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 : aucun dividende n'a été distribué.

Il est cependant précisé que l'assemblée générale ordinaire des associés réunie le 13 février 2018 a décidé la distribution de réserves à hauteur de 17.999,85 €. Cette distribution ouvrait droit en totalité à l'abattement de 40%.

- au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 : aucun dividende n'a été distribué.

Il est cependant précisé que l'assemblée générale ordinaire des associés réunie le 26 avril 2019 a décidé la distribution de réserves à hauteur de 18 000,40 €. Cette distribution ouvrait droit en totalité à l'abattement de 40%.

- au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 : aucun dividende n'a été distribué.

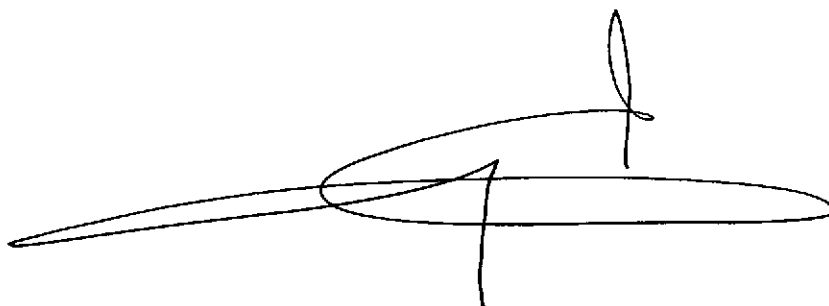
Il est cependant précisé que l'assemblée générale ordinaire des associés réunie le 03 juin 2020 a décidé la distribution de réserves à hauteur de 66.000,00 €. Cette distribution ouvrait droit en totalité à l'abattement de 40%.

JS AS

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 mai 2021 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Monsieur Matthieu SIMONIN
Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop at the end, and a vertical stroke intersecting it near the middle.